

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 V. 363 Vœu relatif à l'isolation thermique de l'école élémentaire Louis de Funès.

Le Conseil de Paris,

Considérant l'école élémentaire Louis de Funès livrée il y a 3 ans et qui est particulièrement exposée à la chaleur compte tenu de ses façades vitrées ;

Considérant l'épisode de canicule de la fin juin 2019 susceptible de se reproduire dans les années à venir ;

Considérant qu'en juin 2018, il avait été relevé 35 degrés dans l'une des classes hors épisode de canicule ;

Considérant les nombreux signalements faits par les parents d'élèves et enseignants lors des conseils d'école sur l'insuffisance de ventilation dans l'école ;

Considérant la nécessité de mettre en place des mesures d'isolation thermique efficaces rapidement,

Catherine Lécuyer et les élus du groupe les Républicains et Indépendants,

Emettent le vœu que la Maire de Paris :

- fasse réaliser un audit de l'isolation thermique de l'école Louis de Funès ;
- communique les résultats de cet audit aux élus du 8e arrondissement ;
- prenne les mesures et mène les actions qui permettront de lutter efficacement contre les épisodes de fortes chaleurs, restaurant ainsi des conditions de travail plus acceptables pour tous, élèves comme enseignants.